

N°55

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE VILLARD-BONNOT

L'an deux mille vingt-cinq, le 24 juin, le Conseil Municipal de la Commune de VILLARD-BONNOT, dûment convoqué, s'est réuni en session==ordinaires, à la Mairie, sous la Présidence de Patrick BEAU, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29.

Date de convocation du Conseil Municipal : 17 juin 2025.

Conseillers présents : Mmes. MM. Patrick BEAU – Saliha ARRADA – Frédéric CEVA – Hervé LENOIRE – Clara MONTEIL – Cyrille TINTILLIER – Myriam SIMONAZZI – Arnaud BERNARD – Florence CLOITRE – Bruno VILOTITCH – Bernadette SORACE – Bruno GONINET – Pascal VALVERDÉ – Hervé DUBOUCHAUD – Joëlle CACCIATORE – Sabine LARRIU – Jérôme BIGLIA – Jean-Pierre MIOZZO – Soraya BOUMECHACHE – Yann OROY – Bibiane YEKPE – Yves BRONNIMANN – Valérie MAUMON.

Conseillers ayant donné pouvoirs : Mmes. MM. Bernard BARACCO à Patrick BEAU – Brigitte BALBO à Clara MONTEIL – Pascale LANGUILLE à Jérôme BIGLIA – Julien CALLOUX à Bruno GONINET – Denise DEDEBAT à Jean-Pierre MIOZZO – Jean-Claude TORRECILLAS à Yann OROY.

Conseiller absent : Néant.

Secrétaire de séance : Mme Saliha ARRADA.

**Objet : Avis sur le projet d'augmentation de la puissance de l'aménagement hydroélectrique de Frédet-Bergès**

**Rapporteur : M. Frédéric CEVA**

**Vu** le projet déposé par GEG ENeR à la Direction Départementale des Territoires de l'Isère le 20 décembre 2024 en vue de la réalisation des travaux d'augmentation de puissance de l'arrêté d'autorisation de l'aménagement hydroélectrique de Frédet-Bergès ;

**Vu** la sollicitation de Mme la Préfète par courrier du 28 mai 2025 concernant la consultation des collectivités dans le cadre d'une demande d'autorisation environnementale ;

**Vu** l'avis de la Commission urbanisme, aménagement et habitat ;

**Considérant** le courrier de Mme la Préfète qui indique que les collectivités concernées par la demande d'avis ont deux mois pour se prononcer ;

M. le Maire expose qu'un dossier d'autorisation environnementale, au titre du Code de l'environnement, comportant un volet eau en vue de réaliser des travaux d'augmentation de puissance de l'aménagement hydroélectrique de Frédet-Bergès, sur les communes de Villard-Bonnot et Laval-en-Belledonne, a été déposé par SHFB, à la Direction Départementale des Territoires de l'Isère.

Il explique qu'aujourd'hui, lorsque le débit turbiné atteint le maximum prévu par l'arrêté d'autorisation, soit 1 300 l/s, les injecteurs du groupe de production ne sont pas ouverts à 100%. La centrale est donc bridée pour respecter son arrêté d'autorisation.

Un débridage par augmentation de la consigne d'ouverture maximale des injecteurs permettrait d'augmenter la production d'électricité renouvelable, en valorisant mieux les forts débits en période de fonte ou lors des orages, et ceci sans travaux.

Ainsi, SHFB, souhaiterait augmenter la puissance de cet aménagement pour passer à un débit d'équipement de 1 625 l/s et une puissance brute de 5 363 KW, soit une augmentation inférieure à 25%.

Il indique qu'une consultation du public se déroulera du mardi 10 juin 2025 à 9 heures au mercredi 10 septembre 2025 à 17 heures, soit pendant trois mois. Un registre de consultation est disponible en mairie accompagné du dossier de demande d'autorisation.

Le Conseil Municipal, sur proposition de M. le Maire et après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le projet d'augmentation de la puissance de l'aménagement hydroélectrique de Frédet-Bergès.

***Délibération adoptée à l'unanimité.***

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que ci-dessus.

Villard-Bonnot, le 26 juin 2025.

La secrétaire de séance,

Saliha ARRADA



Le Maire,

Patrick BEAU

